

**Résultats obtenus en 2020 par objectif stratégique**  
**Synthèse de la progression en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques du PIP2**  
**(2020-2021)**

**OBJECTIF RÉGIONAL (OR) 1 : *Les peuples océaniques bénéficient d'une meilleure résilience face aux changements climatiques***

1. Seize des résultats afférents à l'OR1 ont été obtenus, 7 sont en cours de réalisation, et 1 n'a connu aucune progression.

**Principales réalisations**

- i. Approbation du Plan national d'adaptation (PNA) des Tuvalu et premier Plan de préparation achevé pour Nioué et la République des Îles Marshall
- ii. Assistance technique et mise en place d'une plateforme en ligne pour Tomai Pacifique (ex-RSTM), apprentissage et communication en ligne
- iii. Coordination du One CORP bien reçue, plateforme favorite pour la CdP prise en charge pour 14 petits États insulaires en développement du Pacifique

**Notes relatives aux résultats sans progression**

- Un résultat n'a pas connu la moindre progression : « Au moins 4 États et territoires insulaires océaniques ont obtenu un soutien d'un fonds pour les changements climatiques en réponse à des variations climatiques sévères, incluant des activités de réduction des risques. » : en fonction des actions prises par les Membres.

**OBJECTIF RÉGIONAL 2 : *Les peuples océaniques bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients***

2. Un des résultats afférents à l'OR2 a été obtenu, 13 sont en cours de réalisation, et 2 n'ont connu aucune progression.

**Principales réalisations**

- i. Les partenariats et la collaboration à l'échelle régionale ont été renforcés par l'intégration de deux nouveaux Membres dans la Table ronde du Pacifique pour la conservation de la nature : la Communauté du Pacifique (CPS) et le Forum du développement des îles du Pacifique (FDIP).
- ii. La mobilisation, l'appropriation et le soutien ont été consolidés par l'engagement des partenaires envers la Table ronde du Pacifique pour la conservation de la nature, la 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, et les principaux résultats associés.
- iii. La 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées a atteint ses objectifs :
  - a. Le Rapport régional 2020 sur l'état de l'environnement et de la conservation dans le Pacifique insulaire.
  - b. Élaboration du nouveau Cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées dans la région du Pacifique insulaire, devant être approuvé lors de la Conférence du PROE.
  - c. Approbation de la déclaration de « Vemööre »
  - d. Cette Conférence a consolidé les capacités de conservation de la nature dans le Pacifique et a stimulé les connaissances et l'apprentissage.

- e. La 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées s'est réunie en ligne ; elle a pu compter sur la participation de plus de 1 800 personnes provenant de plus de 50 Pays (dont le Pacifique).
- f. Trois centres locaux ont été installés pour suivre la Conférence : un par l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, un par le bureau régional de l'UICN aux Fidji, et un par la Communauté du Pacifique en Nouvelle-Calédonie.
- g. Plus de 55 % des personnes participant à la conférence étaient des femmes.

**Notes relatives aux résultats sans progression :**

- Deux résultats n'ont pas connu la moindre progression : « OR2.3.4 : Quatre États et territoires insulaires océaniques ont mis en œuvre des lignes directrices régionales portant sur les bonnes pratiques pour l'écotourisme axé sur les espèces » et « OR2.4.3 : La lutte contre les espèces envahissantes a été intégrée dans la procédure d'élaboration des Stratégies nationales de gestion de l'environnement dans au moins 20 États et territoires insulaires océaniques » : Pour ces deux objectifs, on attend la levée des restrictions de déplacement.

**OBJECTIF RÉGIONAL 3 : *Les peuples océaniques bénéficient de l'amélioration de la gestion des déchets et d'une meilleure maîtrise de la pollution***

3. Un des résultats afférents à l'OR3 a été obtenu, 14 sont en cours de réalisation, et 1 n'a connu aucune progression

**Principales réalisations**

- i. Des déchets anciens ont été sécurisés : 12 tonnes de DDT et 600 000 litres d'huiles de transformateur contaminées par des polychlorobiphényles (PCB) en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- ii. Une aide financière supplémentaire a été obtenue pour la mise en œuvre du Plan d'action régional océanique de lutte contre les déchets marins, par l'intermédiaire des projets POLP (8 millions d'AUD) et SWAP (230 000 euros).
- iii. Tous les pays insulaires du Pacifique (ainsi que le Timor-Leste) sont actuellement occupés à des audits nationaux sur les déchets, en collaboration avec le Centre d'infrastructure de la région du Pacifique (CIRP), la Banque mondiale, le PNUE et le programme J-PRISM II. Les données tirées de ces audits nationaux serviront a) lors de l'élaboration d'une politique nationale en faveur des systèmes de consignation et de frais de récupération à l'avance aux îles Cook, aux Îles Salomon, à Nauru et au Samoa ; b) lors de l'élaboration de lois aux îles Cook et de la conception de projets de gestion des déchets organiques aux États fédérés de Micronésie ; c) lors de l'élaboration d'une stratégie nationale aux Kiribati et à Nioué ; d) pour la gestion des pneus en fin de vie aux Palaos.

**Notes relatives aux résultats non obtenus :**

- Un résultat n'a pas connu la moindre progression : « OR3.3.2 : La génération de déchets a été réduite d'au moins 2 % par habitant dans 21 États et territoires insulaires océaniques. » : Mis à part ces indicateurs, la progression en vue de ce résultat a connu d'importants déboires en raison de la pandémie de COVID-19, qui a fortement affecté l'exécution de projets majeurs afférents à lui, tels que le projet PacWastePlus financé par l'Union européenne, le projet POLP du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, et le projet SWAP pris en charge par la France.

**OBJECTIF RÉGIONAL 4 : *Les peuples océaniens et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application***

4. 15 ou tous les résultats afférents à cet objectif sont en cours de progression

**Principales réalisations**

- i. En 2020, un record régional a été battu avec l'approbation des états nationaux de l'environnement par pas moins de cinq pays : États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga.
- ii. À la suite des présentations sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement pour les projets d'extension du tourisme côtier lors de la conférence régionale sur les changements climatiques dans l'océan Pacifique et lors du webinaire régional organisé par le PROE sur la reprise post-COVID, le secteur du tourisme a exprimé un intérêt renouvelé en faveur d'une intensification de la mobilisation et le renforcement des capacités en vue de l'atténuation des incidences des changements climatiques.
- iii. Les directives en matière d'évaluation stratégique environnementale ont été approuvées par la réunion du Conseil exécutif. L'évaluation stratégique environnementale est un outil destiné à renforcer la planification nationale du développement durable.
- iv. La formation conjointe PROE-Banque mondiale sur l'importance de la concertation publique dans le cadre de la procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement a pu compter sur une bonne participation de la part des spécialistes de l'évaluation de l'impact sur l'environnement, des coordinateurs et coordinatrices de projet, des consultants et consultantes, et d'autres acteurs. Cette formation faisait partie du Partenariat d'apprentissage du Pacifique pour la durabilité environnementale et sociale.
- v. Des conseils techniques ont été prodigués, et des projets de textes sur les procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement et d'évaluation stratégique environnementale ont été rédigés au nom de la Présidence des petits États insulaires en développement du Pacifique, ces textes devant être soumis par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique à l'instrument international juridiquement contraignant pour la protection de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Le contenu de ces projets de textes a été utilisé pour faire progresser les négociations en vue de la mise en conformité avec d'autres parties, telles que la Communauté des Caraïbes. Un message de remerciement a été reçu de la part de la Présidence du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.
- vi. Élaboration et publication du premier rapport régional sur l'état de l'environnement et la conservation, qui a été présenté à la 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées. Le contenu de ce rapport a été pris en considération lors de l'élaboration du Programme de conservation de la biodiversité pour l'après-2020. Pour les Membres du PROE, ce rapport constituait une étape très importante. Les efforts consentis pour la conservation et pour l'état de l'environnement régional ont révélé la progression de la région en vue d'une gestion plus efficace et durable de l'environnement de nos îles. Ils nous rappellent également la nécessité d'intensifier et d'amplifier les efforts consentis pour résoudre les nombreuses questions en suspens ainsi que les nouveaux enjeux émergents.

**Notes relatives aux résultats sans progression :**

- Tous les 15 résultats afférents à l'OR4 ont connu une progression au cours de cette période d'évaluation. Aucun résultat n'a été noté comme « Zéro avancée ».

**OBJECTIFS ORGANISATIONNELS**

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux**

5. Trois résultats afférents à l'OO1 ont été obtenus, 3 sont en progression.

**Principales réalisations**

**Renforcement des systèmes informatiques**

- i. Les mesures de protection des données ont été mises en conformité aux exigences du RGPD par le truchement du pilier 9 de l'audit de l'UE.
- ii. Organisation réussie d'une série de webinaires et de la réunion du Conseil exécutif en ligne, et organisation conjointe de la Conférence sur les changements climatiques dans l'océan Pacifique en collaboration avec l'université Victoria de de Wellington au moyen d'une plateforme de gestion de manifestations en ligne.
- iii. Adaptation réussie des services informatiques en tant que partie prenante de la réponse d'urgence du PROE face à la pandémie de COVID-19, pour pouvoir permettre au personnel de travailler et de se réunir même à distance.
- iv. Mise en œuvre du portail des paiements en ligne pour les conférences en ligne du PROE afin de faciliter la participation des Membres des pays insulaires du Pacifique et les inscriptions en ligne.

**Visibilité accrue grâce aux savoirs et à la gestion**

- v. Obtention d'une aide financière pour la mise à niveau de la bibliothèque en ligne du PROE, achat d'un nouveau scanner pour la bibliothèque et les archives du PROE.
- vi. Diffusion des correspondances officielles du PROE aux Membres, aux partenaires et au personnel en temps utile.

**Présence continue du Pacifique via les communications et la sensibilisation**

- vii. Des campagnes de communication efficaces ont été organisées pour les grandes manifestations régionales du PROE, telles que la Conférence sur les changements climatiques dans l'océan Pacifique et la 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées.
- viii. La réalisation de produits essentiels du PROE a été menée à terme malgré le contexte difficile de la pandémie : Tok mensuel du PROE et Rapport annuel du PROE 2019. Coordination de l'équipe de rapporteurs et de rapporteuses à la réunion 2019 du Conseil exécutif du PROE, avec pour résultat un rapport complet, présenté au Vice-Directeur général quelques jours à peine après la fin de la réunion.
- ix. Des partenariats fructueux ont été noués, aboutissant sur plusieurs activités majeures destinées à consolider les capacités des Membres insulaires du PROE en matière de communications et de médias.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : Le PROE dispose de procédures multidisciplinaires concernant l'exécution des programmes et l'aide apportée aux Membres pour l'élaboration de stratégies et de politiques aux niveaux national et régional**

6. Deux résultats afférents à l'OO2 ont été obtenus, 10 sont en progression.

**Principales réalisations**

- i. La procédure du PROE relative au Cadre de partenariat stratégique par pays et territoire a été approuvée par la 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif du PROE, en septembre 2020.
- ii. Les procédures du PROE relatives à son rôle d'entité d'exécution ont été passées en revue dans le but de consolider ce rôle sur le plan régional.

- iii. La procédure de réaccréditation auprès du Fonds vert pour le climat a débuté ; elle inclut les premières données de référence du PROE vis-à-vis des indicateurs du FVC, en vue de l'obtention d'une nouvelle accréditation pour cinq ans.
- iv. Un financement triennal a été obtenu auprès du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce destiné à financer l'unité de coordination de projets pour la période 2021-2024.
- v. La 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif a approuvé le rapport sur les résultats du PIP1, conformément au Cadre de résultats 2017-2026.
- vi. Le système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats a été rendu fonctionnel suite à l'approbation par les Membres du Cadre de résultats 2017-2026 et du PIP2, conformément au Plan stratégique 2017-2026.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : *Le PROE bénéficie d'une base de financement fiable et pérenne permettant d'obtenir des résultats dans le domaine environnemental, dans l'intérêt de la région des îles du Pacifique, et gère ses programmes et son fonctionnement de manière à respecter le budget convenu***

7. Dix résultats afférents à l'OO3 ont été obtenus.

**Principales réalisations**

- i. Le budget 2020, d'un montant de 36,8 millions d'USD, a dû être revu à la baisse en mars de l'année passée du fait de la survenue de la pandémie de COVID-19 et des incidences causées par elle ; il a finalement été arrêté à 19,4 millions d'USD. Ce budget a été réalisé en décembre 2020, avec un surplus de 398 376 USD.
- ii. Les réserves restent positives depuis 2017, avec une hausse notable entre 2019 et 2020, passant de 57 763 USD à 447 139 USD.
- iii. Le risque de change reste sous contrôle, avec une limite de tolérance de  $\pm 100\ 000$  USD maintenue depuis 2016. En particulier, en 2020, nous sommes parvenus à engranger un bénéfice de 92 226 USD sur le change, ce qui est un fait notable, puisque la dernière fois où nous avons obtenu un solde de change positif remonte à 2011.

**Notes relatives aux résultats afférents à l'OO3 :**

- Tous les résultats afférents à l'OO3 ont été obtenus.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : *Le PROE joue un rôle de premier plan et s'implique dans des partenariats et des projets collaboratifs fructueux***

8. Deux des principaux résultats afférents à l'OO4 ont été obtenus ; les six autres sont en cours de réalisation.

**Réalisations majeures**

- i. La Stratégie du PROE pour la mobilisation des partenaires et des ressources a été approuvée par la 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif. La Stratégie du PROE pour la mobilisation des partenaires et des ressources définit les principales valeurs et les grands principes devant être pris en compte lors de la conclusion de nouveaux partenariats.

- ii. Plus de 20 nouveaux accords de partenariat ont été signés, avec l'engagement de concourir à l'atteinte des objectifs régionaux en matière de préservation de l'environnement océanique.
- iii. Maintien en fonctionnement de la source de données unique permettant les recherches (intranet) pour tous les partenariats et accords du PROE.

**Notes relatives aux résultats sans progression :**

- Aucun des résultats afférents à l'OO4 n'a été noté comme « Zéro avancée ».

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : *Le PROE peut compter sur un groupe de personnes dotées des dispositions, des connaissances et des compétences qui lui permettront de concrétiser sa vision régionale commune***

9. Six des résultats afférents à l'OO5 sont en cours de réalisation, et 2 n'ont connu aucune progression.

**Principales réalisations**

- i. La première Stratégie du PROE en matière de ressources humaines a été élaborée et approuvée par la 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif.
- ii. La mise en œuvre de la Stratégie en matière de ressources humaines a débuté, avec l'intention claire de voir le personnel et l'équipe de direction se l'approprier et la guider.
- iii. Autres réalisations majeures qui contribuent à l'obtention des résultats afférents à cet objectif :
  - a) modification de la règle de six ans et de l'approche connexe en ce qui concerne les postes financés par le projet, afin d'améliorer le recrutement et la rétention du personnel
  - b) mise en place de modalités de travail flexible et à distance en réponse à la pandémie de COVID-19, en faveur d'une culture stimulante et solidaire, et de la flexibilité au travail
  - c) mise en place d'une nouvelle assurance médicale pour le personnel, dans le cadre de la politique de soutien continu à la santé, à la sécurité et au bien-être
  - d) évaluation des performances et récompenses encourageant les hautes performances, dans le cadre d'une culture d'entreprise constructive, stimulante et axée sur les résultats.

**Notes relatives aux résultats sans progression :**

- « OO5.1.2 : Au moins 55 % des membres du personnel ont indiqué que leur moral était "élevé" lors du sondage annuel sur la motivation du personnel » : ce sondage n'a pas été réalisé au cours de cet exercice, en raison de l'évolution de la Stratégie en matière de ressources humaines. « OO5.1.3 : Au moins 45 % des membres du personnel ayant achevé leur période d'essai ont canalisé les compétences professionnelles en direction de l'assistance technique dans tous les programmes » : Les domaines d'amélioration pour les membres du personnel n'ont pas été analysés en 2020, puisque le sondage sur la motivation du personnel n'a pas été réalisé en raison de l'évolution de la Stratégie en matière de ressources humaines.